



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 8 Procuration : 1 Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le douze février Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme QUOEX Valérie <u>Date de convocation</u> : 8 février 2024
<u>Réf : 2437</u> OBJET : VENTES DE PARCELLES AVEC VERSEMENT D'UNE SOULTE MR VEILLAT LIONEL/COMMUNZ	<u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - M. DUCHEMIN Vincent - - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha <u>Absents ou excusés</u> : Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Carole - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine <u>Procuration</u> Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Dans le cadre de la régularisation du chemin de Bèveret, Monsieur Richard BRAIZE propose au Conseil Municipal que la commune se porte acquéreur de la parcelle, cadastrée section AD N° 22 pour une surface de 100m², appartenant à Mr Lionel VEILLAT.

Il indique que le prix d'acquisition de cette parcelle située en zone « UB11 » du PLUI-h est fixé à 100,00€/m². Il précise que le montant de cette acquisition se monte à 100m² X 100,00€ = **10.000,00€ (dix mille euros)**

De plus, dans le cadre de la régularisation du chemin de Bèveret, il convient de procéder à deux ventes afin que le chemin soit positionné à sa juste place, soit :

- Vente de Mr Lionel VEILLAT à la commune de Montriond d'une surface de 18m² sur la parcelle AD N°19, soit 100€ X 18m² = **1.800,00€ (mille huit cents euros)**
- Vente de la commune de Montriond à Mr Lionel VEILLAT d'une surface de 46m² du domaine public, soit 100€ X 46m² = **4.600,00€ (quatre mille six cents euros)**

Une soulte de **7 200,00€** reste donc à la charge de la commune de Montriond.

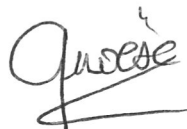
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** l'acquisition par la commune de la parcelle AD N°22 pour une surface de 100m² au prix de 10.000,00€
- **ACCEPTE** l'acquisition par la commune d'une partie de la parcelle AD N°19 pour une surface de 18m² au prix de 1.800,00€
- **ACCEPTE** la vente par la commune à Mr Lionel VEILLAT d'une partie du domaine public pour une surface de 46m² au prix de 4600,00€
- **PREND ACTE** qu'une soulte de 7 200,00€ sera versée par la commune de Montriond au profit de Mr Lionel VEILLAT.

- **PRECISE** que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par Monsieur Lionel VEILLAT.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire,

QUOEX Valérie



Le Maire,

Jean-Claude DENNE,



COMMUNE DE MONTRIOND

"Le Beveret"

Section : AD N° : 23-580-583-585-622-623 et 626

Echelle 1-200

**PLAN DE DIVISION
PROJET****SITUATION ANCIENNE :**

N° cadastre	Contenance cadastrale	Propriétaire
579	7a.25	M. VEILLAT Lionel Contenance cadastrale totale : 10a.98
581	1a.64	
584	1a.59	
586	0a.50	
19	4a.25	Succession NEURAZ Paul Contenance cadastrale totale : 5a.32
582	1a.07	
Domaine Public	46 m ² env.	Commune de MONTRIOND

SITUATION NOUVELLE : (D.M.P.C. N°)

N° à l'origine	N° nouveau	Contenances cadastrales	Attributaires
19		406 m ² env.	M. VEILLAT Lionel Contenance cadastrale totale : 16a.57 env.
579		7a.25	
581		1a.64	
582		1a.07	
584		1a.59	
586		0a.50	
Domaine Public		46 m ² env.	
19		18 m ² env.	Commune de MONTRIOND Va pour être annexé à la délibération du

NOTA : Levé dans les limites apparentes sans consultation des titres
ni délimitation avec les voisins

Application cadastrale donnée à titre indicatif

En cas de clôture le long du D.P. l'alignement reste à solliciter

Altimétrie rattachée au système N.G.F.-I.G.N 69 par GPS (Tétra)
Planimétrie rattachée au système RGF 93 CC 46.

Seuls les exemplaires du plan portant le tampon original sont
susceptibles d'engager la responsabilité du Géomètre Expert.



Tech. : C.B.
Dess. : C.B. / E.C.

Plan établi le 16/02/2022
modifié le
édité le 16/02/2022

Michel BARNOUD - Fabrice TROMBERT
Géomètres-Experts Associés



9, Avenue du Général De Gaulle
Entrée A
74200 THONON LES BAINS
Tel : 04.50.71.37.01 Fax : 04.50.26.19.46
Email : barnoud-trombert@geometre-expert.fr

REF : 18-037

Fichier : 13-DAO/levé
18037 div 16/02/2022.dwg

Ordre des Géomètres-Experts

Fabrice TROMBERT
Géomètre Expert Associé

SELARL N° 2019C200004

